



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

presse

Question écrite n° 59439

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation inquiétante des ventes de la presse française à l'étranger. En effet, l'année 2000 connaît, comme l'année précédente, un fléchissement significatif : - 3,7 % en valeur et - 5 % en volume, selon les NMPP. Toutes les zones sont concernées par la baisse, à l'exception du Maghreb. Selon les messageries, les raisons de cette tendance sont très diverses. A la perte du terrain de la langue française, il faut ajouter la concurrence d'une nouvelle presse locale dans les pays francophones, particulièrement en Belgique ou en Suisse, et la consultation de plus en plus importante des éditions de journaux en ligne sur Internet, sans parler des difficultés économiques et politiques dans certaines régions. Si le recul est particulièrement net en Amérique du Sud (- 34,8 % en volume) et en Asie-Océanie (- 21,5 %), les ventes ont également baissé sur des marchés beaucoup plus proches : - 5,1 % en volume en Europe francophone et - 8,3 % dans l'Union européenne. Les ventes ont également fléchi de 11 % au Moyen-Orient et de 7,6 % en Afrique. La situation est donc très préoccupante, tant du point de vue de la francophonie que pour le rayonnement de la France dans le monde. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures elle compte prendre en liaison avec la profession pour venir en aide à la promotion et à la diffusion de la presse française à l'étranger.

Texte de la réponse

Les ventes de la presse française à l'étranger ont effectivement connu, en 2000, une baisse sensible dont les motifs reposent, pour l'essentiel, sur les raisons soulignées par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) dans un récent communiqué de presse. Cependant, ce constat mérite d'être nuancé sur deux points. Les chiffres communiqués par les NMPP ne concernent que les ventes au numéro et ne traduisent pas la situation des abonnements. Or, les abonnements contractés à l'étranger ont progressé en 2000. Par ailleurs, si les ventes au numéro, en Union européenne et en Suisse, qui constituent 77 % des exportations NMPP, ont enregistré une baisse, celle-ci ne doit pas masquer des ventes quasiment stables dans le reste du monde (- 0,8 %) et des encaissements en légère augmentation. De façon générale, les pouvoirs publics se montrent particulièrement attentifs à la présence de la presse française à l'étranger. Celle-ci bénéficie du soutien du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger (FAEPFE), dont l'objet est de « faciliter la diffusion des publications périodiques et journaux français contribuant au rayonnement de la langue, de la pensée et de la culture françaises hors de France ». L'augmentation des crédits budgétaires, 24 millions de francs en 2001 contre 23 millions en 2000, traduit d'ailleurs l'intérêt porté par le Gouvernement à la diffusion de la presse française dans le monde. Les aides qui sont attribuées font de surcroît l'objet d'une concertation préalable particulièrement étroite avec les professionnels. Les NMPP sont les premières bénéficiaires de ce fonds avec plus de 13 MF en 2000. La subvention leur permet ainsi d'abaisser les coûts de transport afin que les éditeurs puissent adapter leur prix de vente au niveau de vie local. Cette aide est encore utilisée pour l'organisation d'opérations promotionnelles ou la modernisation du réseau de vente. En 2000, des efforts importants ont été réalisés au Maghreb, figure de proue de l'export. Le second organisme collectif de promotion des ventes subventionné par le FAEPFE est Unipresse avec 4,1 MF en 2000. Cette aide permet à l'association

d'être présente dans les manifestations à l'étranger, dans le but de collecter des abonnements. Dans ce cadre, un dispositif particulier permet de faciliter l'accès à la presse française aux lecteurs francophones dans de nombreux pays, par le biais de remises supplémentaires sur les abonnements. Enfin, en 2000, le fonds a également permis de subventionner directement 46 éditeurs individuels pour leurs campagnes de promotion et les tarifs réduits qu'ils consentent à l'étranger. Depuis plusieurs années, les efforts du fonds se sont recentrés sur les publications culturelles et scientifiques, qui ne bénéficient pas des structures des NMPP dans la mesure où elles sont vendues essentiellement par abonnement. Selon les NMPP, les premières estimations 2001 sont encourageantes et en hausse par rapport à l'année 2000.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59439

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 juin 2001

Question publiée le : 2 avril 2001, page 1886

Réponse publiée le : 2 juillet 2001, page 3835